



UN PEU D'HISTOIRE...



CLOCHES ET PENDULES DE VAUDELNAY

Toutes les paroisses et communes de France, possèdent sur les bâtiments culturels ou municipaux, une cloche, voire plusieurs, et une pendule. Vaudelnay ne fait pas exception, et nous allons remonter le temps, afin de faire connaissance avec ces instruments sonores qui rythment depuis des millénaires en Asie, et environ 15 siècles en Europe, le quotidien des villageois.

LES CLOCHES DE VAUDELNAY:

La plus ancienne mention d'une cloche figure dans un document de décembre 1572, trouvé aux Archives départementales d'Angers et que j'ai reproduit dans mon dernier article concernant l'ancienne église St Pierre. Au lendemain des guerres de religion, le nouveau curé, Jacques EFFROY, prend possession de son église, « *sonne la cloche et touche le livre missel* ». Ce qui tend à démontrer que les huguenots du prince de Condé qui occupèrent et pillèrent la région à cette époque, n'avaient pas tout emporté, ou qu'elle avait préalablement été démontée et cachée par les paroissiens ! Cloche primitive, disparue à tout jamais ...

Pour avoir sous les yeux la plus ancienne cloche de la commune, il faut aller à la chapelle de Messemé.

Cette cloche porte une date : **1586** (le chiffre 5 a été posé de façon inversée...), une croix et une inscription : « *JE ESTE FETE POUR DIEU SERVIR* ». Aucun nom de parrain ou de marraine, voire de fondeur n'est inscrit. Impossible donc, de connaître sa provenance, et le nom des donateurs. Elle est en bronze (airain), mélange de 78% de cuivre et 22% d'étain, fondu à 1 200°.



Contacté à ce propos, Mr Hervé GOURON, Ingénieur expert pour le patrimoine campanaire, auprès du ministère de la Culture et de la Communication, m'a précisé qu'en l'absence d'un nom de fondeur ou de mention dans les Archives, il était quasiment impossible de retracer son histoire. Il peut s'agir soit d'une récupération, pourquoi pas de l'église St Hilaire de Rillé, dont il ne reste aucune trace, mais qui incluait le domaine de Champagne, appartenant aux comtes de Rodays, (Cf. histoire de la chapelle de Messemé, postérieure à cette cloche,) soit de l'œuvre d'un des 800 fondeurs itinérants du Moyen Age et de la Renaissance, appelés « Maîtres Saintiers » qui construisaient sur place les fours à fusion, pour fondre les cloches et éviter du transport.

Nous nous contenterons donc de l'admirer, dans son nouvel écrin, réalisé très récemment par notre maître artisan tailleur de pierres local, Olivier COCHONNEAU.

Cette cloche figure à l'inventaire des Monuments Historiques. Elle est inscrite au titre « d'objets » par la direction du Patrimoine, depuis le 30/01/1996 (Base Palissy). Elle ne sonne plus ni messe, ni angélus, ni glas, ni tocsin.

Pour rappel : Le glas sonne pour un décès et des funérailles depuis le VIII^e siècle. Le nombre de coups, environ 1 tintement de cloche au son grave toutes les 2 secondes, varie selon qu'il s'agit d'un homme, d'une femme ou d'un enfant, et selon les régions.

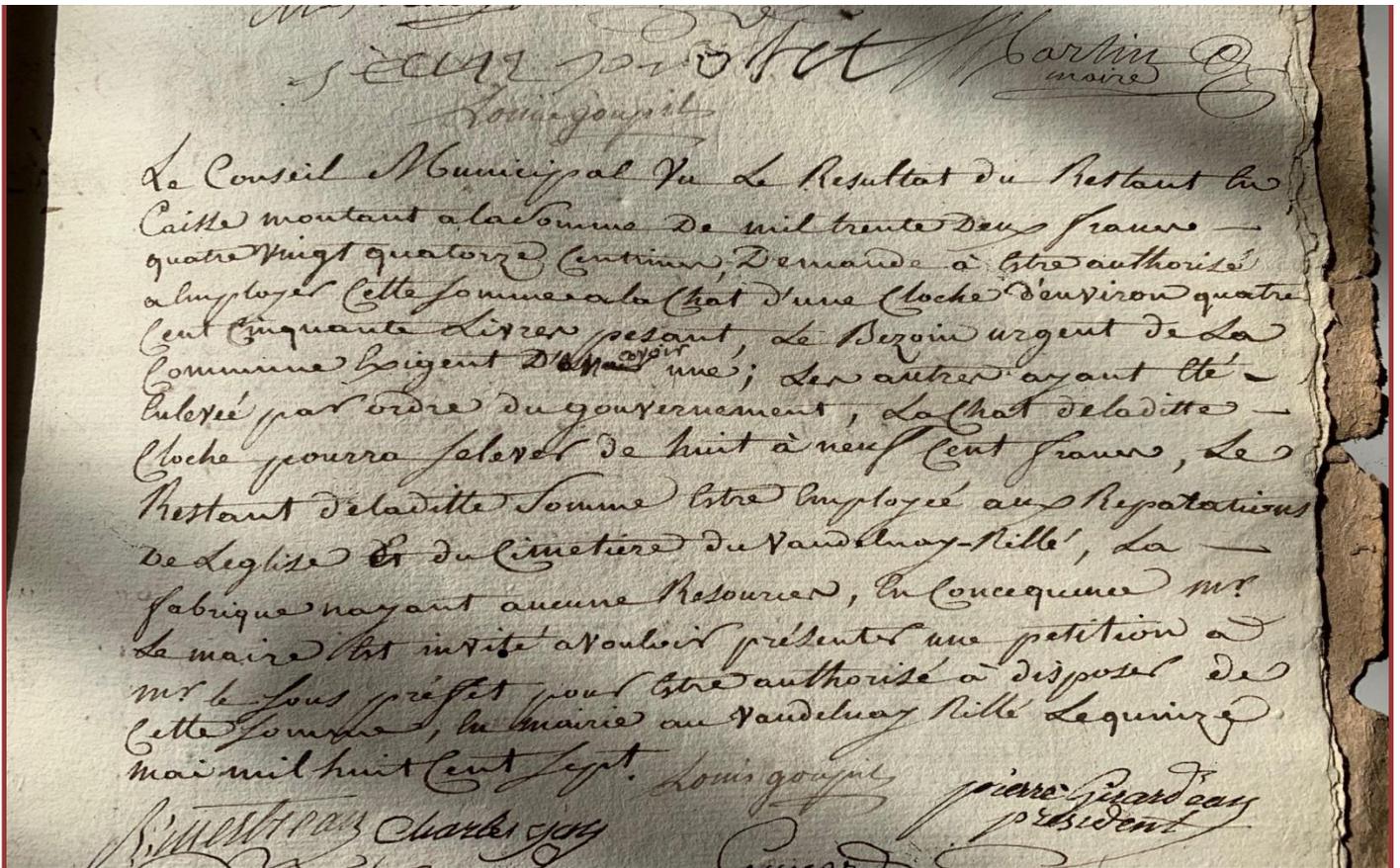
Le tocsin : Il s'agit d'une sonnerie civile, destinée à alerter voire rassembler la population pour l'informer d'un événement grave, comme un incendie, une attaque, un appel à la révolte (Eglise parisienne de St Germain l'Auxerrois lors de la St Barthélémy en 1572), une catastrophe ou une situation exceptionnelle. Le tintement lent (60 coups/minute) est effectué à l'aide d'un maillet ou d'un martelet. Dans les années 1940, il a été remplacé par une sirène. Pour mémoire, le tocsin a retenti à Notre Dame de Paris, le 1^{er}/8/ 1914 pour annoncer la mobilisation générale, mais aussi en Vendée, à Chatillon sur Sèvres, en 1793, pour rassembler plusieurs milliers de paysans combattants autour de La Rochejaquelin, un des chefs des Armées royales vendéennes.



Rénovation de la chapelle de Messemé - Juin 2021

LES CLOCHES ACTUELLES DE L'ÉGLISE ST PIERRE:

La nouvelle église, construite dans les années 1828/1932, comporte 2 cloches. Bien évidemment, elles ne sont plus d'origine. Les Archives municipales détiennent un document du 15 mai 1807, qui fait état de l'achat d'une cloche pour l'ancienne église St Pierre, dont le coût sera pris en charge par la Municipalité, les caisses de la Fabrique ne détenant pas la somme demandée, « les autres ayant été enlevées sur ordre du gouvernement. ». Les anciennes n'ont donc pas survécu aux temps troublés.

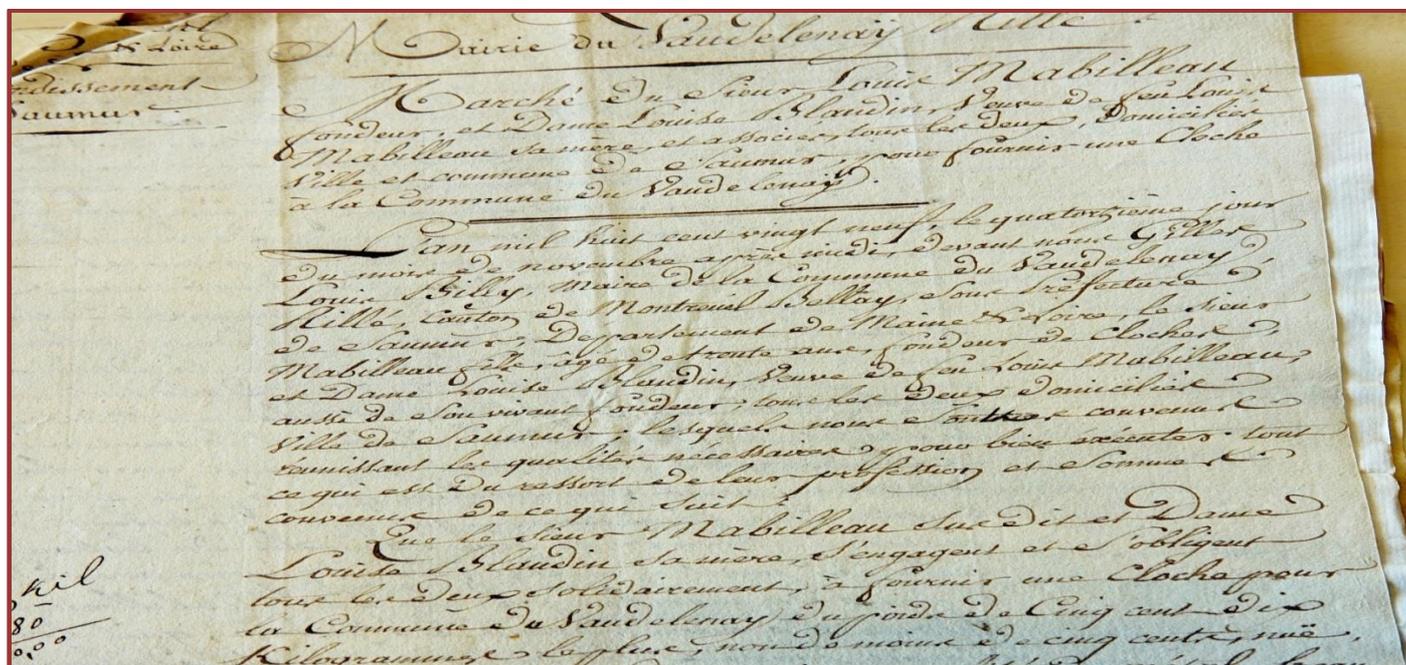


Ce qui permet de rappeler que depuis 1789, les cloches des églises paroissiales ont eu un destin sinueux et incertain. La déchristianisation voulue par la Révolution a entraîné la fermeture des églises et souvent leur affectation à d'autres fonctions : prisons, annexes d'hôpitaux, casernes, bâtiments agricoles etc. Il fut d'abord ordonné, la descente des cloches des monastères et abbayes. Par décret du 2/9 /1789, l'Assemblée décida mettre à disposition de la nation les biens du clergé, qui, dès lors, n'eut plus la maîtrise des bâtiments cultuels. Un texte législatif du 22 avril 1792 obligea les communes à se séparer des cloches pour les convertir en monnaie. Saumur disposait d'un atelier monétaire temporaire : Fin 1792, il avait été fabriqué avec beaucoup de difficultés techniques, des milliers de pièces de 2 sols et de 12 deniers, à l'effigie.... de Louis XVI ! Un décret de juillet 1793, prescrivit qu'il ne serait laissé qu'une cloche par paroisse, le reste devant être désormais fondu en canons et en armes !

Les monnaies, en cuivre et de faible valeur, ne furent pas pérennes. De plus, pour certaines communes pauvres, se posa la difficulté de descendre les cloches, puis de les transporter jusqu'à la fonderie. Les ouvriers affectés à ces tâches se faisaient

payer au poids des cloches. Beaucoup d'entre elles finirent enterrées subrepticement... ou sous des tas de fumier ! D'autres furent volées pour la valeur du métal, ou vétustes, ne résistèrent pas. On estime que 100 000 cloches disparurent en 4 ans.

Elles réapparurent petit à petit vers 1794/1795, mais dans un but strictement laïque : Assemblées, incendies, écoles, alarme ... Il fallut attendre le Concordat de 1802 pour que les cloches regagnent officiellement leurs clochers, mais dans quel état, et pas toutes. L'église de Vaudelnay, probablement très dégradée, resta donc muette 15 ans. Elles feront l'objet pendant 200 ans de nombreux remplacements et travaux de remise en état. La cloche de 1807, consolidée en 1820, a été transférée de l'ancienne église à la nouvelle, puis rejointe par une seconde en 1829, fondue par un fondeur saumurois : Mr MABILLEAU, déjà titulaire du précédent marché de 1820, pour un coût de 2 314Fr. Cette famille de fondeurs était établie en saumurois depuis 1590.



D'autres travaux de rénovation auront lieu notamment en 1986, puis en 2005 et 2008. Ils seront effectués après conclusion de marchés, avec l'entreprise BODET de TREMENTINES. Qu'elle soit ici remerciée pour les photos et détails techniques fournis.



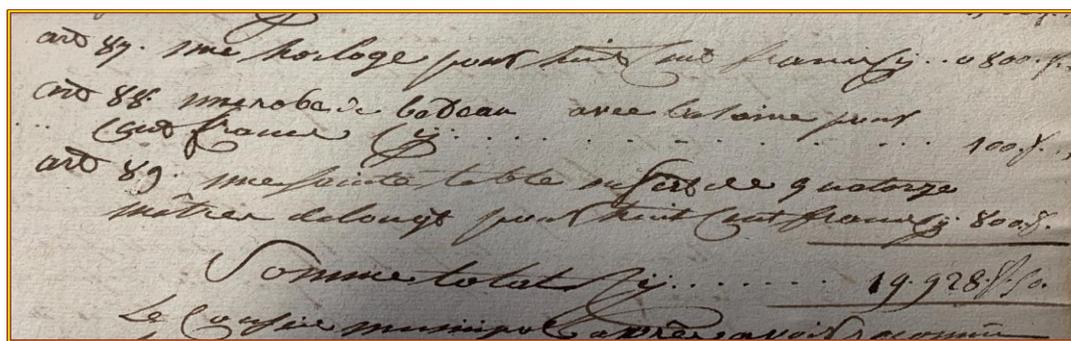
Avant travaux dans le beffroi, l'une des cloches était ébréchée, risquant une fissure du métal, l'autre avait son battant, ses ferrures, brides, sa bélière, son joug et son moteur de volée à remplacer. Les poutres de soutien étaient vermoulues. La plus petite (1820) pèse 425 kg, l'autre, (1929) 620kg. En 1986, le devis s'établissait à 10 889Fr. Pour les puristes, il est intéressant de savoir que la tonalité est « Diapason 4, et la note LA 3 de 429 vibrations bas de 1 coma. ». Elles sont électrifiées depuis 1996.

De tout temps, « les sonneries des cloches étaient parfaitement codifiées et d'une grande précision. Le nombre de cloches utilisées, le type de sonneries et les répétitions éventuelles, permettaient de constituer un véritable langage donnant à la population toutes les informations utiles sur les causes de la sonnerie. » *

* → Pour approfondir nos connaissances sur l'art campanaire, assez mal connu, il faut se reporter au site remarquable et très complet de Mr SUTTER. Il s'agit du portail de l'ingénierie des cloches, carillons et horloges d'édifice : « campanologie.free.fr » (Société française de Campanologie). (Extrait ci-dessus)

LES PENDULES DE L'ÉGLISE ST PIERRE :

Lors de la construction de l'église dans les années 1828/1832, le Conseil municipal fait voter des crédits pour l'aménagement de l'église hors gros œuvre, et notamment pour une horloge. Le montant est estimé à 800Fr, tel qu'indiqué ci-dessous.



Il est aussi voté un crédit de 25Fr annuels pour rémunérer l'employé chargé de régler, remonter et entretenir la pendule.

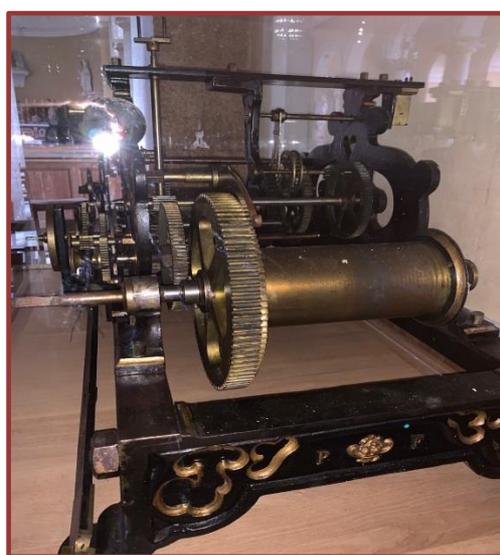
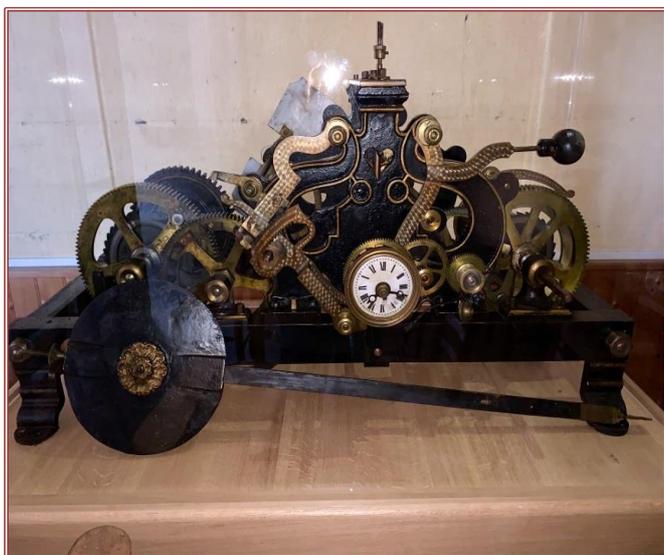
En 1830, elle doit être changée. Le sous-préfet de Saumur donne son aval pour l'un des marchés, proposé par le Sieur BOUCHER de Saumur, déjà adjudicataire pour des pendules à l'École de Cavalerie et à la Maison Centrale de Fontevraud.

En 1922, l'entreprise BODET de TREMENTINES, spécialiste des horloges de monuments depuis 1868, change l'horloge à nouveau pour (je cite) : "une horloge « communale » avec roues en cuivre, pignons en acier, 2 corps de rouages sonnant heures et demies et répétition des heures, marchant 8 jours sans être remontée et avec fourniture de la minuterie, de la martellerie, des transmissions, poulies de mouflage, cordes métalliques et meuble pour renfermer hermétiquement ladite horloge avec vitre à l'avant et accès pour la remonter sans l'ouvrir. Installation dans le clocher, main d'œuvre, petites fournitures, garantie 10 ans. Le tout pour 3 850 Fr. ». Le devis est accepté le 14 novembre 1922. En 1907, sur une carte postale ancienne, le cadran est carré. Il l'est encore sur des photos de 1990.

Les établissements BODET interviennent à nouveau en 1991, dans le cadre de gros travaux de rénovation de l'église et la modernisation de l'installation d'horlogerie, cette fois ci entièrement électrique, avec antenne de radio-synchronisation réglée sur le signal codé de France Inter, commutateurs été/hiver, jour/nuit et mémoire de 72 heures en cas de coupure de courant.

Le nouveau cadran est rond (diamètre 1m20), avec châssis métallisé, face de lecture en plexiglas et 12 chiffres romains noirs placés en relief.* Tout le système est auto-lubrifiant pour minimiser la fréquence de l'entretien.

La mairie a eu la bonne idée de garder le mécanisme de l'horloge de 1922, bel exemple d'art industriel, lequel est exposé sous verre dans l'église du village. (photos ci-dessous)



*Extraits des documents, devis et factures Bodet provenant des Archives municipales.